



Intelligence économique nouvelle approche de la compétitivité des entreprises.

ZAOUI Asmae
RAMDANI Laala
BOUDAUD Fatima

Revue scientifique Avenir économique

2020 Vol 8 -n°01
Pages 351 à 365

E-ISSN 2676-2218
P-ISSN 2352-9660

Article disponible en ligne à l'adresse:

<https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/583>

Pour citer cet article :

ZAOUI A., RAMDANI L., BOUDAUD F., (2020), « Intelligence économique nouvelle approche de la compétitivité des entreprises », *Revue scientifique Avenir économique*, Vol.8. n°01, p. 351-365.

Intelligence économique nouvelle approche de la compétitivité des entreprises

Economic intelligence new approach to business competitiveness

ZAOUI Asmae (*)

Faculté des sciences économiques,
Université Amar Telidji Laghouat-
(Algérie)
as-zaoui@hotmail.fr

date d'envoi : 08/12/2020

RAMDANI Laala

Faculté des sciences économiques,
Université Amar Telidji Laghouat-
(Algérie)
l.ramdani@yahoo.fr

BOUDAUD

Fatima

Faculté des sciences économiques,
Université Amar Telidji Laghouat-
(Algérie)
boudaoudfatima394@yahoo.fr

date d'acceptation : 21/12/2020

Résumé :

L'article se propose d'examiner les manifestations de l'intelligence économique dans les entreprises, à cette fin, nous montrons l'intérêt théorique du concept d'intelligence économique, notamment par rapport au concept de veille. L'intelligence économique est présentée comme la combinaison de fonctions informationnelles. Et avec l'avènement de la nouvelle économie dominée par le marché pour être compétitive, l'entreprise doit savoir gérer son capital immatériel. L'intelligence économique (IE) est une réponse aux mutations de l'environnement global des entreprises.

Mots clé : intelligence économique ; veille économique ; la concurrence;

Classification JEL: M10;L21;

Abstract :

The article intends to examine the manifestations of economic intelligence in companies, to this end, we show the theoretical interest of the concept of economic intelligence, in particular in relation to the concept of intelligence. Economic intelligence is presented as the combination of information functions. And with the advent of the new market-dominated economy to be competitive, companies must know how to manage their intangible capital. Economic intelligence (EI) is a response to changes in the global business environment.

Key words: Economic intelligence; economic watch; the competition;

JEL classification: M10;L21;

(*) ZAOUI Asmae

INTRODUCTION

En fait, la vocation de l'intelligence économique est d'être un outil d'aide à la décision pour le dirigeant dans cet environnement contemporain hautement complexe, conflictuel et instable. Son but est de permettre l'anticipation des mouvements des concurrents afin de prendre des décisions stratégiques assurant la pérennité de l'entreprise et son développement économique durable.

Elle contribue ensuite, par l'utilisation des connaissances qu'elle a construites, à l'exécution de la stratégie de l'entreprise. En dernier lieu, de manière logique et naturelle, elle nécessite par conséquent une politique de sécurité résolue et claire pour préserver cette information stratégique utilisée par l'entreprise et la protéger contre les offensives concurrentielles.

C'est un outil stratégique décisif dans un contexte de compétition intense. Une pratique qui permet de mieux connaître son environnement concurrentiel, mais aussi de protéger son savoir-faire, L'intelligence économique est un enjeu majeur. Dans un monde turbulent et hyperconcurrentiel, il est essentiel pour l'entreprise de se tenir informée des actions de ses concurrents et des modifications de son environnement.

Dans cette étude nous avons cherché de répondre à la problématique suivante :

Comment organiser l'intelligence économique et la veille concurrentielle dans l'entreprise? Et comment l'intelligence économique peut protéger l'entreprise des actions offensives des concurrents?

Ces trois axes de travail correspondent à la structuration du présent document, qui rend compte des travaux réalisés dans le cadre de cette étude :

- Revenir sur les voies et fondements de l'intelligence économique ;
- Les arguments explicatifs d'une démarche d'intelligence économique dans l'entreprise et les moyens mis en œuvre;
- troisième se concentrera à la relation entre l'intelligence économique et la compétitivité dans l'entreprise.

1. Approche théorique de l'intelligence économique

L'origine du concept d'« intelligence économique » n'est pas française toutefois, les britanniques parlent de « business intelligence », renseignement des affaires, tandis que les américains énoncent

«compétitive intelligence », renseignement concurrentiel. (Mansouri, 2013, p109).

1.1. Les débuts de l'intelligence économique

Contrairement aux idées reçues, les premiers écrits sur le rôle offensif de l'information ouverte dans un enjeu économique ne sont pas le fruit d'une réflexion académique sur la démarche productive et concurrentielle de l'entreprise. Ils sont le résultat de travaux très précis sur les enjeux non militaires des Etats-Nations. Le rapport de l'ingénieur allemand Herzogv est une des très rares traces écrites du savoir-faire allemand dans ce domaine. Rédigé dans l'hypothèse où l'Allemagne sortirait victorieuse de la Première Guerre Mondiale, il énumère les moyens d'action à mettre en oeuvre pour préserver les intérêts de puissance allemands vis-vis des vaincus et du reste du monde. A titre d'exemple, citons la non-délocalisation des industries allemandes dont les produits sont indispensables pour l'étranger afin de les négocier contre des matières premières.(Harbulot, et Baumard, 1997, p3)

Le concept d'IE est en vogue depuis la fin des années 60 aux Etats-Unis, la première définition moderne du concept fut développée sous le nom d' « intelligence organisationnelle » dans un ouvrage intitulé : « Organisational intelligence : knowledge and policy in government and industry », », par Wilensky en 1967.(Ghalamallah, 2009, p28).

1.2. Définition de l'intelligence économique

L'intelligence économique est un concept qui fait l'objet de multiples définitions. On peut le définir d'un point de vue historique, par l'action ou par les applications.

C'est on Outre-Atlantique que le concept d'intelligence économique a connu ses premiers développements, il y a une dizaine d'années, pour constituer aujourd'hui un domaine d'activité particulièrement dynamique. Aux Etats-Unis, cette notion, se caractérise également par sa dimension active.

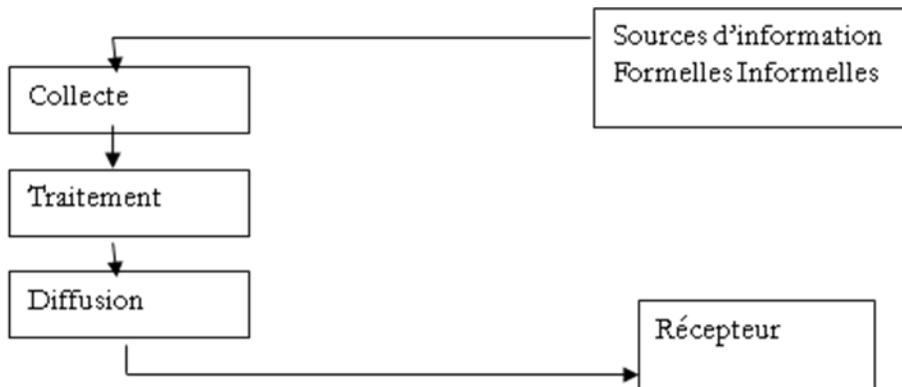
L'intelligence économique peut être définie comme l'ensemble des actions coordonnées de recherche, de traitement et de distribution en vue de son exploitation, de l'information utile aux acteurs économiques. Ces diverses actions sont menées légalement avec toutes les garanties de protection nécessaires à la préservation du patrimoine de l'entreprise, dans les meilleures conditions de qualité, de délais et de coût. (Jakobiak, 2004, p36).

L'information utile est celle dont ont besoin les différents niveaux de décision de l'entreprise ou de la collectivité, pour élaborer et mettre en œuvre de façon cohérente la stratégie et les tactiques nécessaires à

l'atteinte des objectifs définis par l'entreprise dans le but d'améliorer sa position dans son environnement concurrentiel. Ces actions, au sein de l'entreprise, s'ordonnent en un cycle ininterrompu, générateur d'une vision partagée des objectifs à atteindre. (Marcon, et Moinet, 2011, p58). L'intelligence économique a pour objectif de permettre aux décideurs et managers de l'entreprise de disposer d'une information de valeur, à laquelle ils puissent se fier dans le cadre de leurs prises de décision. Pour cela, il s'agit de produire de l'information pertinente et à forte valeur ajoutée. Cette exigence doit se retrouver à travers les différentes phases du processus :

- Collecte de l'information,
- Traitement,
- Diffusion. (Peguiron, 2006, p28).

Figure 01 : Etapes du processus d'intelligence économique



Source : Peguiron, F. (2006). «Application de l'Intelligence Economique dans un Système d'Information Stratégique universitaire : les apports de la modélisation des acteurs ». Université Nancy.

«L'intelligence économique est la fédération d'un certain nombre de techniques anciennes et de techniques nouvelles qui permet d'avoir à sa disposition une information pertinente sur un sujet donné au moment où vous le voulez. L'intelligence économique, c'est l'information juste, juste à temps.».(<https://portail-ie.fr>).

Il ne faut pas confondre intelligence économique et espionnage. L'intelligence économique se fait avec des moyens légaux en structurant sa recherche d'informations. L'espionnage économique se fait de manière totalement illégale. En fait, il y a une confusion entre les deux termes, parce que -c'est vrai- les techniques du renseignement sont en train de se diffuser au niveau des entreprises. Les techniques et les hommes: il y a beaucoup de personnes des services de renseignement,

notamment aux Etats-Unis, qui ont été licenciées après la fin de la guerre froide et qui se sont retrouvées dans le domaine économique.» (Jakobiak, 2004, p38).

L'intelligence économique englobe toutes les opérations de surveillance de l'environnement concurrentiel : veille, protection, manipulation de l'information, influence. La problématique de l'intelligence économique met l'accent sur les deux fossés culturels suivants : passage d'une culture fermée à une culture ouverte de l'information ; passage d'une culture individuelle à une culture collective de l'information. (Elhias, et Moinet 2015, p112).

L'intelligence économique peut être définie comme l'ensemble des actions coordonnées de recherche, de traitement et de distribution, en vue de son exploitation, de l'information utile aux acteurs économiques. Ces diverses actions sont menées légalement avec toutes les garanties de protection nécessaires à la préservation du patrimoine de l'entreprise, dans les meilleures conditions de qualité, de délais et de coût. L'information utile est celle dont ont besoin les différents niveaux de décision de l'entreprise ou de la collectivité, pour élaborer et mettre en oeuvre de façon cohérente la stratégie et les tactiques nécessaires à l'atteinte des objectifs définis par l'entreprise dans le but d'améliorer sa position dans son environnement concurrentiel. Ces actions, au sein de l'entreprise s'ordonnent en un cycle ininterrompu, générateur d'une vision partagée des objectifs à atteindre.(Jakobiak, 2001, p21).

1.3. Les approches opératoires et théoriques de l'intelligence économique :

Approcher l'intelligence économique pour la reconnaître, signifie selon G. Massé et TF. Thibaut (2001), que nous ne pouvons pas l'atteindre pour la capturer, l'enfermer et la soumettre. Approcher l'intelligence économique est donc tout le contraire d'une réflexion aboutie et des certitudes qui en résultent. Nous proposons une brève définition de l'intelligence économique selon trois approches opératoires:

- **approche par une définition** : la multiplication des définitions de l'intelligence économique depuis la sortie du rapport Martre, confirme un intérêt majeur pour ce concept dans la stratégie des entreprises. Parvenir à une définition serait un objectif de l'approche par une définition ;
- **approche par ses fonctions** : un intérêt majeur pour ce concept pour les entreprises s'explique aussi par un foisonnement des fonctions que doit remplir ce concept. L'objectif de l'approche par ses

fonctions, est de développer certaines fonctions qui sont indirectement traitées par les travaux antérieurs ;

- **Approche par processus** : cette approche vise à étudier les différentes phases du processus d'intelligence économique, et les interactions qui peuvent se faire entre elles. (Oubrich, 2007)

1.4. modèles majeurs d'intelligence économique

- Modèle UK :

Le Royaume Uni, a misé très tôt sur l'importance de l'information comme outil stratégique. Le système britannique a mis à contribution les services de renseignement, les banques et établissements financiers, les entreprises multinationales, les cabinets d'études, le secteur industriel, les agences gouvernementales et les missions diplomatiques pour la promotion de son économie nationale (Baaziz et al., 2014, p2).

- Modèle USA :

Les grandes entreprises américaines ont mis en place des dispositifs importants de « competitive intelligence » pour contrer la concurrence interne américaine. Cette logique est le résultat d'une concurrence acharnée que se livraient les entreprises américaines qui dominaient les marchés mondiaux jusqu'au milieu des années quatre-vingt. La menace concurrentielle des autres économies (allemande, nipponne ou coréenne) n'est pas prise en considération dans le raisonnement compétitif des entreprises américaines.

La concertation stratégique des entreprises américaines pour aborder les marchés internationaux répond aux impératifs de profit de chaque partenaire avec une logique de rentabilité à court terme ou de prise de position dominante sur un marché. Cette règle se vérifie au niveau du fonctionnement de l'intelligence économique dans ce pays. Son objectif principal est la définition des stratégies concurrentielles des entreprises (Baaziz et al., 2014, p2).

- Modèle Allemand :

Si l'Allemagne est la première puissance économique d'Europe, c'est bien grâce à son système national d'intelligence économique. En effet, l'économie allemande s'est construite sur le principe de l'unité stratégique des principaux centres de décision : banques, entreprises, sociétés de transport, maisons de commerce et l'Etat. Le modèle allemand d'intelligence économique s'appuie sur un profond sentiment collectif de « patriotisme économique ». Les flux d'informations convergent vers un centre d'intérêts qui associe les banques, les grands groupes industriels et les sociétés d'assurances. Ce centre est constitué d'un réseau relationnel informel de décideurs. Les pouvoirs fédéral et régionaux sont rarement

en contradiction avec les options déterminées par ce centre (Baaziz et al., 2014, p3)

- Modèle Nippon :

Le Japon à travers le MITI (Ministry of International Trade and Industry), a fait de l'information le levier principal de son développement. Elle concerne aussi bien l'information blanche ouverte que grise rendue disponible grâce à l'Institut pour la Protection Industrielle. Contrairement aux pays anglo-saxons, l'information constitue d'abord une ressource collective avant d'être une ressource individuelle. Lorsqu'une entreprise est en difficulté, elle est soutenue par d'autres sur la base d'un accord tacite, non nécessairement juridique ou financier. La compétition économique est perçue sur le long terme affranchie de la logique occidentale qui aboutit souvent à la liquidation des entreprises temporairement déficitaires (Baaziz et al., 2014, p3).

2. La compétitivité de l'entreprise et intelligence économique

L'intelligence économique est non seulement utilisée dans la veille technologique, réglementaire, commerciale... mais elle implique aussi la sécurisation et l'influence. Elle est un facteur de compétitivité de l'économie nationale et régionale.

L'intelligence de l'entreprise sous entend la mise en œuvre et l'utilisation d'un « Système nerveux » constitué de réseaux de communication interdépendants qui la rendent plus réactive, mieux informée et en définitive plus compétitive . La gestion de cette forme d'intelligence, qu'il s'agisse de la collecte d'informations ou de la gestion des connaissances est ainsi devenue un des éléments stratégiques de la vie d'une entreprise moderne. L'intelligence est alors la faculté de s'informer et de comprendre son environnement. Si la stratégie militaire est l'art de diriger les moyens en vue de la victoire, la stratégie économique pour une entreprise doit être l'art de diriger les moyens dont elle dispose en vue d'assurer sa réussite. Pour diriger, il faut :

- Voir : détecter, écouter ou reconnaître,
- Savoir : comprendre et interpréter,
- puis Pouvoir : agir et réussir. (GHALAMALLAH, 2009, p29).

2.1.objectifs de l'intelligence économique

- Apporter une aide à la décision stratégique pour une meilleure compétitivité

En étudiant la littérature, l'un des objectifs principaux de l'IE le plus mis en avant est celui de fournir une aide à la décision stratégique par la réduction du taux d'incertitude dans la décision par la fonction d'anticipation des menaces et des opportunités d'affaires « l'IE est un

processus de collecte, de traitement et de diffusion de l'information qui a pour objet la réduction de la part d'incertitude dans la prise de toute décision stratégique »

Les informations à elles seules ne permettent pas l'entreprise de remporter la compétition car si les connaissances sont nécessaires, elles ne sont en aucun cas suffisantes. En effet, les connaissances seules ne permettent pas à l'entreprise de remporter la victoire sur un marché, si celle-ci n'a pas su utiliser de manière judicieuse les moyens et les capacités dont elle dispose. Ainsi, ce qui importe c'est la qualité de la stratégie de l'entreprise et l'adéquation des moyens aux objectifs stratégiques déterminés. L'IE vise ainsi à élaborer de meilleures stratégies pour de meilleures performances et une plus grande compétitivité. Ainsi, fournir une aide à la décision stratégique permet d'améliorer les stratégies conduites par l'entreprise ; en l'occurrence une amélioration au niveau du processus de la formulation de la stratégie, telles qu'un meilleur diagnostic stratégique, de meilleurs choix stratégiques et de meilleures actions ou comportements stratégiques. (Dhaoui, 2008, p141)

- Agir sur l'environnement pour le modifier en faveur de l'entreprise

L'IE s'inscrit dans un aspect multidimensionnel, d'analyse, d'interprétation et de réflexion pour la production des connaissances stratégiques utiles à la prise de décisions stratégiques en toute connaissance de cause et pour la mise en pratique des actions stratégiques adéquates. D'ailleurs, R. Meyer (1997) considère l'IE comme une dynamique reliant l'information à l'action. Dès lors, l'IE a une principale finalité, celle de modifier l'environnement en changeant les règles du jeu de l'environnement concurrentiel. En effet, s'adapter en permanence à l'environnement permet de se conformer aux contraintes environnementales du moment et consiste à se limiter à la mise en pratique des actions défensives. Dans ce cas, la stratégie de l'entreprise se résume alors au changement permanent et se réduit à une attitude d'immobilisme envers l'environnement. L'IE permet à l'entreprise de sortir de cette logique de passivité. Dans un contexte d'IE, il s'agit non pas seulement de surveiller, décrypter et comprendre le contexte environnemental pour s'y acclimater, mais aussi de l'infléchir. Mais, comment l'infléchir ? La réponse à une telle interrogation est que l'IE permet de restructurer l'échiquier concurrentiel et d'imposer un changement des règles de la compétition entre concurrents sur des terrains, où l'entreprise, en s'inspirant des techniques de l'IE, peut disposer de plusieurs atouts compétitifs. Est-il aujourd'hui encore vraisemblable que l'entreprise puisse être compétitive sans changer les

règles du jeu. Se résoudre à supporter les règles imposées par d'autres entreprise s'avère de moins en moins satisfaisant, mais s'affranchir des règles du jeu ne signifie pas pour autant que l'entreprise est libre de mener des comportements stratégiques sans prendre en compte les indicateurs environnementaux, elle peut se donner les moyens de définir une nouvelle stratégie dans un nouveau contexte environnemental permettant à l'entreprise de s'émanciper de l'influence des contraintes environnementales, de maîtriser les changements incessants et d'infléchir l'environnement. (Dhaoui, 2008, p141).

2.2. La démarche IE dans l'entreprise

Aujourd'hui, la diffusion de l'intelligence économique au sein du monde de l'entreprise est facilitée par le développement des technologies de l'information et de la communication. Les outils de base de l'intelligence économique sont en premier lieu des outils de veille, que celle-ci soit technologique, concurrentielle, commerciale ou encore réglementaire. (Gloaguen, 2014, p16)

- Les principales étapes d'une démarche d'IE

- Établir la stratégie et connaître le potentiel de développement de l'entreprise.
- Désigner un responsable référent, chargé de superviser l'ensemble de la collecte et du traitement de l'information.
- Définir l'information recherchée.
- Repérer et canaliser les flux d'informations entrants et sortants.
- Dresser la liste des sources humaines, numériques, papiers et organisationnelles.
- Formaliser l'information récupérée de manière à en assurer une diffusion interne aisée et à garantir une mémoire optimale des ressources.
- Identifier les destinataires des informations collectées et valorisées par l'entreprise.
- Diffuser l'information.
- Interroger régulièrement ses clients, ses fournisseurs, les organismes publics ou parapublics et suivre l'actualité des médias spécialisés qui sont au centre de l'activité et qui peuvent détecter des menaces ou des tendances en amont, non prises en considération initialement, dans un cadre de réflexion plus quotidien...

- Sensibiliser l'ensemble des collaborateurs à la nécessité de quérir et rapporter l'information stratégique, issue de son environnement direct ou indirect.
- Réaliser une étude comparative des pratiques en vigueur en matière d'IE dans les entreprises concurrentes, pour assurer un retour d'expérience.
- Accompagner systématiquement chaque prise de décision d'un travail de recherche et d'analyse pour la valider et la conforter. (Gloaguen, 2014, p15)

- **Réussir sa démarche d'IE**

Pour réussir une démarche IE l'entreprise doit :

- Toujours concevoir votre démarche d'intelligence économique dans un cadre éthique strict, et respectai la loi et la réglementation, les contrats et la propriété intellectuelle.
- Obtenir l'adhésion de tous les collaborateurs dans la démarche d'intelligence économique mise en place.

L'important, ce n'est pas l'information, c'est ce que vous en faites. La réussite d'une démarche d'intelligence économique passe par un rôle actif et un intérêt marqué du chef d'entreprise pour le sujet, mais aussi par la sensibilisation et la participation active de tous ses collaborateurs. La sensibilisation au partage de l'information, à la culture de réseau et un accompagnement au changement sont essentiels pour la pérennité d'une démarche d'IE. (Gloaguen, 2014, p17).

3. L'intelligence économique au service de la compétitivité des entreprises

L'intelligence économique, et sa pratique intensive ne sont pas uniquement la résultante d'acquis historiques et culturels. Si le Japon ou l'Allemagne possèdent ce que nous pourrions appeler un avantage culturel concurrentiel décisif, d'autres pays industrialisés tentent aujourd'hui de se positionner par rapport à l'efficacité des modèles nationaux d'intelligence économique. Des conférences et des réunions d'industriels se sont tenues dernièrement au Moyen-Orient, en Chine, à Taïwan, à Singapour, ou encore en Amérique du Sud. Dans chacune de ces conférences, l'importance de l'ingénierie stratégique de l'information dans la résolution des rapports de force concurrentiels a été soulignée par la plupart des intervenants. (Martre, 1994, p29)

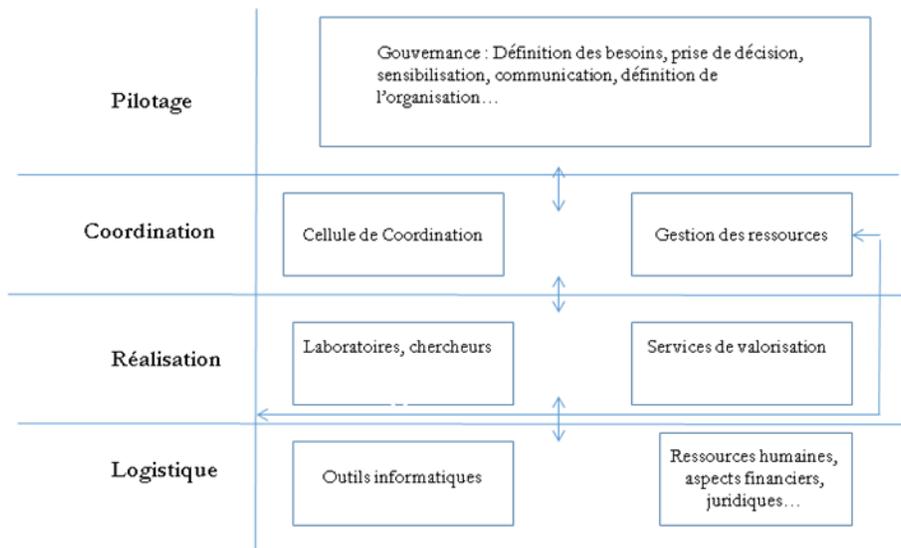
3.1. La veille et ses domaines

On peut distinguer au sein d'un établissement de recherche deux types de veille :

- La veille scientifique et technique pratiquée et maîtrisée au quotidien par les chercheurs dans leurs activités de recherche ;
- La veille stratégique pratiquée par la gouvernance de l'établissement.

Notre recherche mettra l'accent sur la veille stratégique, dans le cas de l'intelligence économique, elle appuie la construction d'une politique ayant pour objectifs finaux, d'une part, le développement de l'innovation et des transferts maîtrisés de technologies vers l'industrie, prioritairement nationale et communautaire, dans un but de création d'emplois sur le territoire et, d'autre part, la préservation de la place scientifique et économique dans la concurrence internationale. (délégation interministérielle à l'intelligence économique, 2010,p11)

Figure 02 : Processus de veille



Source : délégation interministérielle à l'intelligence économique, 2010, guide de l'intelligence économique pour la recherche, <https://groupe.afnor.org/>.

- **Pilotage :** La fonction du pilotage de la veille stratégique revient à la gouvernance. Il s'agit de définir les besoins, les orientations et le périmètre de la veille, en adéquation avec la programmation scientifique et technique, ainsi qu'avec la politique de gestion du patrimoine immatériel de l'établissement et la politique de coopération internationale. La sensibilisation et la communication en interne sur l'importance de la politique de veille font aussi partie

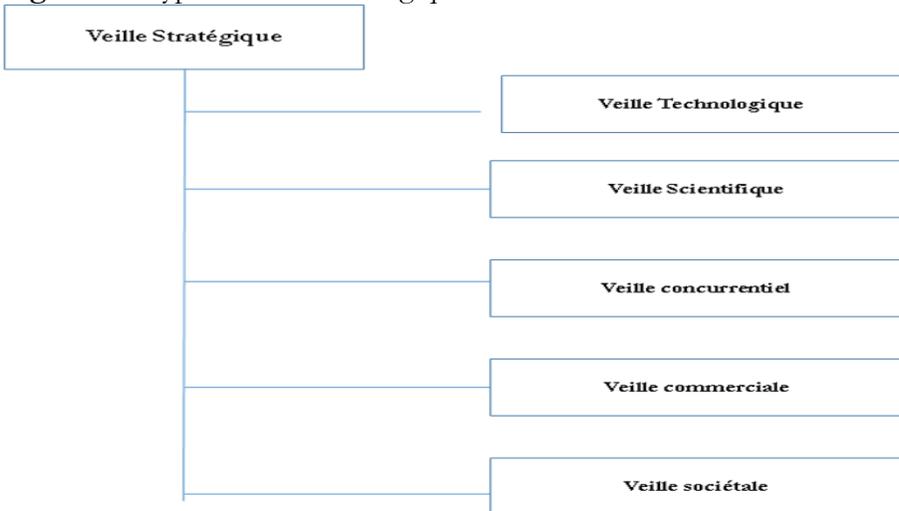
de ses prérogatives. Enfin, en s'appuyant sur les produits de cette politique que sont l'information et l'analyse, la gouvernance prend les décisions relatives à la politique stratégique de l'établissement.

- **Réalisation** : L'activité de veille stratégique à proprement parler, c'est-à-dire la collecte organisée des informations stratégiques, est réalisée principalement par les services d'information scientifique et technique, les services de valorisation, les chercheurs et autres personnels d'établissement, au titre de leur expertise scientifique, et des experts compétents sur les questions juridiques, financières ou commerciales.

- **Coordination** : Les informations collectées par les acteurs chargés de la réalisation de la veille sont «nettoyées» (en fonction de leur pertinence et de leur fiabilité) et traitées, c'est-à-dire analysées et mises en perspective, par le service de coordination. Celui-ci fait le lien entre la gouvernance et les autres niveaux de l'établissement et s'assure que les activités de veille correspondent toujours à un réel besoin et que les informations collectées ont bel et bien une application et une utilité concrète.

- **Logistique** : Le service de coordination gère également ce qui relève de la logistique, c'est à dire les outils. (délégation interministérielle à l'intelligence économique, 2010, p14)

L'environnement peut encore être constitué de facteurs sur lesquels l'entreprise n'a pas de possibilité d'action directe (sauf lobbying éventuel). Dans ce cas, le système de veille devient environnemental et possède des volets politique, juridique, économique, sociologique, psychologique, international, climatique etc. suivant l'activité de l'entreprise. La veille est alors une expression générique qui englobe plusieurs types de veilles spécifiques selon ses domaines d'application. C'est le modèle de Porter qui a engendré une nouvelle réflexion sur la pensée stratégique et sur les praticiens de la veille un peu partout à travers le monde. C'est ainsi que plusieurs types de veille se sont développés. (Ghulamallah, 2009, p39)

Figure 03 : types de veille stratégique

Source : Ghalamallah, I. (2009)

3.2. La veille concurrentielle enjeu majeur pour la compétitivité de l'entreprise

La veille concurrentielle est un processus continu d'analyse d'information; il ne s'agit pas simplement d'une méthode pour se renseigner sur ses concurrents. En fait, la veille concurrentielle vous donne des pistes utiles pour prendre des décisions concernant l'avenir. Bien entendu, vous avez besoin d'information sur vos concurrents, mais vous devez aussi connaître à fond le contexte entourant votre secteur, car il influe grandement sur la façon dont vos concurrents et vous-même menez les affaires.

La veille concurrentielle concerne exclusivement les concurrents actuels et potentiels de l'entreprise, quant à la veille commerciale, elle s'intéresse plus particulièrement aux clients, aux produits, aux marchés et aux fournisseurs, la veille technologique concerne la recherche d'informations ayant trait aux acquis scientifiques, techniques et technologiques, alors que la veille environnementale recouvre les aspects culturels, politiques, sociologiques, etc. de l'environnement. Les auteurs reprennent les propos de J.M. Ribault en soulignant que la veille peut être considérée comme une surveillance globale et intelligente de l'environnement de l'entreprise à l'affût d'informations factuelles porteuses d'avenir. (DHAOUI, 2008, p67)

La veille concurrentielle s'appuie sur plusieurs principes importants :

- La veille concurrentielle est proactive. Son but est de prédire ce qui arrivera et non de remâcher ce qui s'est passé.
- La veille concurrentielle se fonde sur l'analyse de l'information; il ne suffit pas de collecter l'information et d'exercer son jugement.
- La veille concurrentielle exige le recours à un processus systématique de collecte de renseignements et reconnaît que l'information la plus précieuse se trouve à l'interne.
- La veille concurrentielle n'a rien à voir avec les vues d'ensemble, les généralisations, les tours d'horizon ou les événements antérieurs. Les activités de VC touchent certaines mines de renseignements. La VC est un processus extrêmement détaillé. (Calof et Skinner, La veille concurrentielle : le meilleur des mondes pour les gestionnaires, <http://www.optimumonline.ca/>)

CONCLUSION

Le concept de l'intelligence économique qui fait suite aux pratiques ancestrales du renseignement commercial a donc fait l'objet de plusieurs définitions et applications, toutes ces définitions privilégient la maîtrise de l'information stratégique, cette dernière est devenue une matière première essentielle au bon fonctionnement des entreprises, en vue de la compétitivité et s'appuie sur la force et la densité des réseaux d'information.

La compétitivité est aujourd'hui toujours plus fragile car la mondialisation signifie une concurrence acharnée entre les entreprises et les nations, la compétitivité des entreprises repose largement sur leur capacité à accéder aux informations qui leur sont nécessaires, et à traiter celles-ci de façon efficace en interne. Il leur faut en effet savoir anticiper sur les marchés à venir, appréhender les stratégies de leurs concurrents, diffuser correctement les informations en interne et être ainsi à même de préserver leurs avantages compétitifs. L'ensemble de cette activité des entreprises est souvent désigné par le terme "intelligence économique" et suscite un intérêt croissant en tant que discipline relative à l'accès et à l'utilisation des informations stratégiques par les entreprises.

Principaux résultats de la recherche :

- La fonction d'intelligence économique permet la compréhension de l'environnement de l'entreprise par tous ses acteurs, du fait de la mondialisation et de l'ouverture des marchés.

- L'IE, tant au niveau du secteur privé que du public, est un élément déterminant face à une concurrence internationale de plus en plus féroce.
- La politique d'intelligence économique est indispensable pour assurer le développement de l'entreprise.
- Il existe deux stratégies en intelligence économique. L'entreprise doit en choisir une selon sa position dans le marché : la stratégie défensive et la stratégie offensive. La stratégie défensive permet à l'entreprise de protéger ses informations et ses produits, et La stratégie défensive inclue également pour l'entreprise la protection de son produit contre la contrefaçon ou la copie car dans un environnement mondialisé, le risque d'être copié est omniprésent

BIBLIOGRAPHIE :

Baaziz, A. et al. 2014 : "*Quels modèles d'Intelligence Economique pour l'Algérie ? Quelques pistes de réflexion*", Séminaire International sur l'Intelligence Economique : Un enjeu majeur de Compétitivité, Alger, Algérie

CALOF, J et W. SKINNER, " *La veille concurrentielle : le meilleur des mondes pour les gestionnaires*", Optimum, La revue de gestion du secteur public , vol. 28, no 2, p(42-47).

CANSELL, P et M. OUBRICH : "L'intelligence économique, un processus de création de connaissance dans les entreprises : état des lieux et perspectives". <https://atlas.irit.fr/PIE/VSSST/Actes-VSSST2004-Toulouse/A-27-OUBRICH.pdf>. consulter le: 7 décembre 2020.

Délégation interministérielle à l'intelligence économique, 2010, guide de l'intelligence économique pour la recherche, <https://groupe.afnor.org/>. Consulter le 7 décembre 2020.

DHAOUI, C. (2008). "*les critères de réussite d'un système d'intelligence économique pour un meilleur pilotage stratégique*", thèse En vue de l'obtention du doctorat, université de Nancy2.

GHALAMALLAH, I. (2009). "*Proposition d'un modèle d'analyse exploratoire multidimensionnelle dans un contexte d'Intelligence Economique*". thèse En vue de l'obtention du doctorat, université de Toulouse.

Gloaguen, P., (2014) : *Le guide de l'intelligence économique*, hachette, paris, France.

HARBULOT, C et P. BAUMARD. (1997) : "*perspective historique de l'intelligence économique*", N°1.

JAKOBIAK, F, (2001) : *L'intelligence économique en pratique*, édition d'organisation, 2ème, France.

JAKOBIAK, F., (2002) : *l'intelligence économique*, édition organisation, France.

MANSOURI, Z. (2013) : " Intelligence économique et compétitivité de l'entreprise marocaine : Quelle interaction ?", *revue Marché et organisations*, 2013/2, N° 18.

MARCON, C et M. MOINET (2011) : *L'intelligence économique*, édition Les Topos, Dunod, 2e édition, France.

MARTRE, H , (1994), "*Rapport du Groupe Intelligence économique et stratégie des entreprises*" France.

<https://portail-ie.fr/les-definitions-de-lintelligence-economique>, consulter le : 09-01-2020.